

mière difficulté : l'agriculteur a dû acheter un bâtiment pour héberger le siège de son exploitation. Pour faire face à cet investissement et réussir, il a limité l'achat de matériel et prévu une montée en puissance progressive de l'importance de son cheptel en partant de deux vaches. Aujourd'hui, il est à la tête d'un troupeau d'une soixantaine d'individus et un second exploitant vient de le rejoindre.

Beaucoup d'énergie. Quant aux chevaux, moutons, ânes, si leur nombre, plus limité, a permis à la collectivité de continuer à les prendre en charge, le changement des pratiques a tout de même demandé une volonté profonde et force énergie. Le mouton de Belle-Île en est un bon exemple.

Race ancienne à faible effectif, on ne peut pour autant qualifier cette espèce de « rustique ». Les agnelages sont difficiles à gérer. Avec des mises bas régulières de trois ou quatre petits, les femelles peinent lors de l'allaitement. Dans la pratique, l'approche quotidienne est exigeante : les animaux demandent un suivi constant, des interventions sanitaires fréquentes, ils ont besoin de compléments alimentaires, de traitements anti-infectieux...

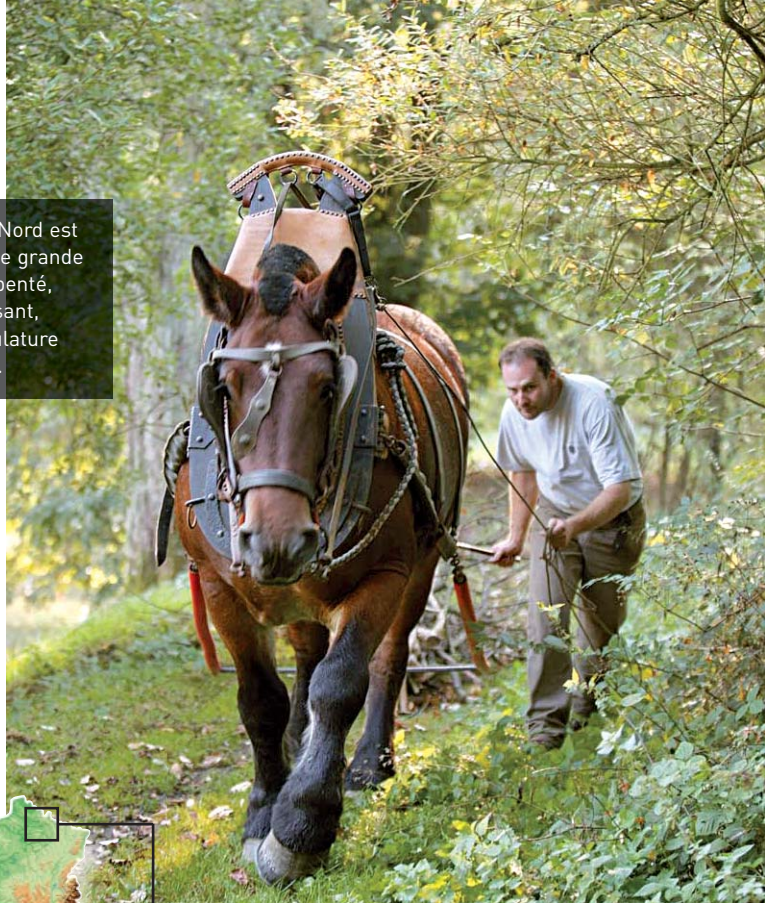
Cette nécessité d'intervention est d'autant plus nécessaire que le site est ouvert au public et que l'aspect visuel des animaux s'avère une priorité. Malgré de lourdes difficultés de gestion, après quelques années ardues, après un travail important de sélection des individus (capacité d'agnelage, élimination des individus trop faibles), un troupeau fonctionnel de plusieurs dizaines de têtes semble aujourd'hui voir le jour.

Comme pour les bovins, la souche est susceptible, sur cette zone, de générer une activité agricole créatrice de biodiversité. ● **Jean-Guy Robin**

Chargé de mission scientifique, communauté de communes Océan-marais de Monts
jg.robin@ecomusee-ledaviaud.com

1. Profitant de la présence de l'écomusée du Daviaud, le conseil général de la Vendée a, en 1997, créé l'espace naturel sensible du Daviaud au nord-ouest du département. Quatre-vingts hectares sont gérés par la communauté de communes Océan-marais de Monts.

Le trait du Nord est un cheval de grande taille, charpenté, court, puissant, à la musculature importante.



PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE-ESCAUT

© Samuel Dhote - PNRSE

Au travail, le trait du Nord

Pour sauvegarder la race, le pôle Trait du Nord cherche à créer une filière.

À peine une trentaine d'éta-
lons ! Les chevaux de la race
trait du Nord¹, qui étaient uti-
lisés pour les travaux agricoles, ten-
dent à disparaître. Il faut trois an-
nées et nombre d'approbations
avant qu'un étalon soit reconnu
« reproducteur », la majorité des éle-
veurs préfèrent alors diriger les
jeunes mâles (80 %) vers l'abattoir.

Garantir l'avenir de la race : tel est
l'objet du pôle Trait du Nord créé en
2006. Une initiative menée dans le
Parc naturel régional Scarpe-Escaut.
Après avoir acquis de jeunes che-
vaux (vingt aujourd'hui), le pôle les
éduque durant trente-six mois, en
attente de leur approbation finale.
Certains ne deviennent pas des éta-
lons reproducteurs, ils sont alors
vendus comme chevaux de travail
(autour de 3500 euros).

Le pôle conserve aussi quelques
chevaux pour entretenir le Parc na-
turel régional Scarpe-Escaut ou
louer leurs services dans le cadre
de contrats avec les communes ou
avec l'ONF, par exemple dans le ca-
dre de contrats de forêt.

Par ailleurs, pour pallier les risques
de consanguinité, une station de re-
production favorise le regroupement
de poulinières (l'an dernier, trente
juments ont été saillies). Le centre
permet également d'effectuer des
échographies.

La valeur du trait. Le débusquage et
le débardage à cheval provoquent
moins de dégâts, notamment moins
de tassement des sols. Et si un tracteur
effectue le travail beaucoup plus vite,
le sol tassé par son passage ne peut
se régénérer.

La traction par cheval est aussi plus
précise, car plus lente et plus maniable.
Autre avantage : en forêt, par exem-
ple, on pourra replanter de nouvelles
essences un an après le transport

LE PÔLE TRAIT DU NORD

La création en 2006 du pôle Trait
du Nord est le fruit du Parc
naturel régional Scarpe-Escaut,
du Centre régional de ressources
génétiques, du Syndicat des éleveurs
de trait du Nord, de l'Institut français
du cheval et de l'équitation (anciens
Haras nationaux). ●

des bois par les chevaux, au lieu de deux dans le cas du passage d'un tracteur.

C'est sur ces atouts qu'a misé le pôle pour convaincre différents gestionnaires d'utiliser de ses chevaux.

Ainsi, ces deux dernières années, des traits ont permis l'exploitation de boisements dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Ils ont également participé aux travaux de décolmatage de cours d'eau avec la fédération de pêche du Nord. Des communes rurales, telles Rieulay ou Wallers, ont fait appel au pôle pour la gestion de leurs espaces verts².

Par ailleurs, des formations, autant pour les chevaux que pour les éleveurs et propriétaires sont organisées. Le maniement du cheval au cordeau par exemple (direction d'une seule main permettant de libérer l'autre main pour manœuvrer ou décrocher les charges tractées), réclame un savoir-faire technique impossible à improviser. Ainsi, en trois ans, ce sont trente personnes qui ont suivi cette formation. D'autres sont venues s'initier à l'attelage ou encore à la gestion des prairies. Secourisme et *stretching* équin sont également au programme.

Bilan et perspectives. Le pari est-il gagné ? Trop tôt pour le dire. Pécuniairement parlant, le centre doit encore trouver des partenaires car il ne finance pas l'intégralité de ses frais (personnel, entretien du haras, frais de pension et vétérinaire...). Aussi, au terme de quatre années d'expérimentation, les initiateurs souhaitent créer une structure multipartenariale animée par un comité de gestion permanent. Reste donc à convaincre les décideurs économiques de soutenir cette démarche et de co-construire avec les grandes collectivités territoriales l'avenir du projet ●

Fabrice Desort - PNR Scarpe-Escaut



Les communes rurales font appel au trait du Nord pour entretenir leurs espaces verts. Ici, un arrosage à Rieulay [59].

2. Notamment en forêts domaniales de Marchiennes (2 000 m³), de Saint-Amand-les-Eaux (240 m³) et dans le Parc naturel régional de l'Avesnois, en forêt de Mormal (1 020 m³).



PAROLE D'ACTEUR

FABRICE DESORT

Ancien agent du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, Fabrice Desort vient de constituer une SARL : Nord Trait Services. Deux salariés et quatre chevaux vendent leurs prestations.

Le matin, nous procédons à du *stretching* équin. Le cheval est un athlète de haut niveau. Il faut le préparer à l'effort.

Après quatre ans d'expérimentation menée par le pôle Trait du Nord, nous nous sommes aperçus qu'il existait une demande pour louer les services de traits du Nord. Aussi, après un bilan prévisionnel et à la lumière de mon expérience, j'ai fait l'acquisition de quatre chevaux. Depuis juillet 2010, j'ai créé une SARL de service. Nous nous donnons deux ans pour équilibrer l'activité. Notre challenge repose notamment sur la modernisation des modes de travail. Nous devons chercher à augmenter les rendements des chevaux. C'est ainsi, par exemple, que nous avons motorisé la traction. Le cheval tire un avant-train équipé d'un moteur auxiliaire permettant de tracter du matériel telle une petite faucheuse. C'est 30 % de gain de productivité.

Pour que notre activité soit équilibrée, il nous faut louer nos services au moins 200 jours dans l'année. 120 000 euros de chiffre d'affaire : c'est jouable ! Nous ne demandons pas de subvention, juste du travail. Nous avons démarché les communes et nous avons quelques réponses favorables pour des chantiers d'arrosage l'été ou de débardage l'hiver. Avec la fédération de pêche du Nord (secteur de l'Avesnois), nous intervenons sur le colmatage des cours d'eau. Il y a aussi des déplacements en calèche. Notre journée et celle de notre cheval coûte 400/450 euros en moyenne. Oh ! Nous sommes loin, encore, de travailler tous les jours, mais nous travaillons. ●

**Pôle Trait du Nord
Tarif des prestations**

PENSIONS CHEVAUX DE SELLE	PRIX
Pension complète (paille, foin, aliment)	244 €/mois
Pension complète (2 ^e cheval)	230 €/mois
Box paillé	180 €/mois
Box paillé + aliment	210 €/mois
PENSIONS CHEVAUX TRAIT DU NORD	PRIX
Pension complète	210 €/mois
Saillie	200 €